



Référentiel de formation

Classe de seconde
professionnelle

“Conseil-vente”



Photo couverture : Vendeuse au rayon charcuterie
à la coupe d'un supermarché.
Copyright : ©Frédérique Jouval/Min.Agric.Fr.
Source: <http://photo.agriculture.gouv.fr>

Architecture de la classe de seconde professionnelle “Conseil-vente”

La classe de seconde professionnelle est la première année du cursus de préparation en 3 ans
du baccalauréat professionnel par la voie scolaire

Modules d'enseignement général

4 modules d'enseignement général en cohérence avec l'architecture proposée en baccalauréat professionnel

EG1 : Langue française, langages, éléments d'une culture humaniste et compréhension du monde	150h
EG2 : Langue et culture étrangères	60h
EG3 : Motricité, santé et socialisation par la pratique des activités physiques, sportives, artistiques et d'entretien de soi ...	75h
EG4 : Culture scientifique et technologique	120h

Modules d'enseignement professionnel

EP1 Techniques de vente	105 h
EP2 Environnement du point de vente et merchandising du produit	90 h
EP3 Spécialisation professionnelle	120 h
3 modules au choix :	
- Produits de jardin	
- Animaux de compagnie et produits d'animalerie	
- Produits alimentaires	

Activités pluridisciplinaires

Elle est mise en oeuvre dans le module EP3

Produits de jardin : Sciences et techniques horticoles ; Biologie-écologie ; SESG/Techniques commerciales.....	30h
Animaux de compagnie et produits d'animalerie : Zootechnie/animalerie ; Biologie-écologie ; SESG/gestion commerciale	30h
Produits alimentaires : SESG/Techniques commerciales ; Génie alimentaire	30h

Cette classe de seconde est une formation professionnalisante

L'architecture de la formation proposée témoigne de l'importance particulière donnée à la formation professionnelle.

La formation se déroule sur 36 semaines, se répartissant en cinq ensembles distincts :

- 30 semaines, soit 870 heures d'enseignement en éta-blissement comprenant :
 - l'enseignement général (4 modules de 405 heures au total),
 - l'enseignement professionnel (3 modules de 345 heures au total dont 30 heures pour les activités pluridisciplinaires),
 - l'enseignement à l'initiative des établissements de 120 heures.
- 1 semaine (ou son équivalent en temps) de stage collectif pour l'éducation à la santé et au développement durable,
- 1 semaine (ou son équivalent en temps) pour la mise à niveau des élèves,
- 1 semaine (ou son équivalent en temps) pour la réalisation de travaux pratiques renforcés,
- 4 à 6 semaines de stages individuels et/ou collectifs en milieu professionnel, dont 3 prises sur la scolarité, complétées d'1 à 3 semaines prises sur les congés scolaires.

Enseignements à l'initiative de l'établissement

L'organisation de ces enseignements est pilotée par l'établissement selon un projet pédagogique construit par l'équipe pédagogique de l'établissement et validé par le Conseil d'Administration.

Orientations proposées :

- consolidation de compétences méthodologiques : lecture de consignes, gestion de la trace écrite, organisation du travail, autonomie, appropriation de l'outil documentaire...
- consolidation de compétences civiques, sociales et professionnelles : droits de l'homme, citoyenneté, vie en société, respect d'autrui ; projet sportif et/ou culturel ; débats sur choix techniques...
- orientation, projet individuel et professionnel de l'élève, aide à la réussite, aide individualisée...

Ces enseignements contribuent à l'individualisation de la formation.

Stage collectif éducation à la santé et au développement durable

Le stage collectif (une semaine ou son équivalent fractionné, non pris sur les semaines de stage) fait partie intégrante de la formation et vise l'éducation à la santé, à la sécurité, et au développement durable en mettant l'accent sur l'action et une démarche de projet.

A travers les deux thématiques développées, il poursuit des objectifs communs :

- induire une réflexion sur les conduites et les pratiques individuelles ou collectives,
- favoriser un comportement responsable dans la vie personnelle et professionnelle.

Il s'articule avec le module EG3 dont les objectifs sont aussi liés au respect de la santé.

La sensibilisation des élèves aux dangers, aux risques professionnels et à leur prévention est aussi réalisée à travers les modules EP1, EP2 et EP3 et les périodes en milieu professionnel.

Quant au développement durable, il est pris en compte dans ses trois composantes économique, sociale et environnementale dans l'ensemble des modules concernés, et plus particulièrement à travers la mise en œuvre des activités professionnelles.

Le stage collectif permet la réflexion et la mise en œuvre d'une action dans un cadre concret, en lien ou non avec le domaine professionnel.

L'implication de l'ensemble de la communauté éducative constitue un atout pour la réussite du projet mis en œuvre dans le cadre du stage collectif.

Le choix des thématiques et les compétences à développer seront raisonnées sur l'ensemble du cursus.

Mise à niveau des élèves

Potentiel de 30h, à organiser avec des procédures les plus individualisées possibles selon la progression des enseignements (tutorat, suivi d'un travail personnel particulier...).

La famille de métiers

Cette seconde professionnelle appartient à la famille de métiers du "Conseil vente" qui regroupe trois secteurs professionnels, à savoir : "conseil vente produits alimentaires" qui inclut la vente de vins et spiritueux, "conseil vente produits d'animalerie" et "conseil vente produits de jardins". Il regroupe actuellement quatre baccalauréats professionnels : "technicien vente et conseil qualité en produits alimentaires" créé par l'arrêté du 30 juillet 2003 ; "technicien vente et conseil qualité en vins et spiritueux" créé par l'arrêté du 30 juillet 2003 ; "technicien-conseil vente en animalerie" créé par arrêté du 03 août 1999 et "technicien conseil-vente en produits horticoles et de jardinage" créé par l'arrêté du 22 juillet 2002.

L'enseignement professionnel en seconde professionnelle "Conseil vente" a deux objectifs :

- faire découvrir les trois secteurs de la vente que sont la vente de produits alimentaires, la vente en animalerie et la vente de produits de jardin ;
- faire acquérir un début de professionnalisation au niveau V dans l'une des trois spécialités en fonction du baccalauréat professionnel de niveau IV offert par l'établissement de formation.

Il comprend une formation en établissement et en milieu professionnel.

La formation en établissement

Les modules EP1 et EP2 sont communs à l'ensemble du secteur et visent à initier à la vente et ses techniques.

Le module EP3 aborde la professionnalisation spécifique ; il permet d'éclairer l'orientation des apprenants vers une spécialité d'un baccalauréat professionnel.

L'équipe pédagogique construit une progression en s'appuyant sur des modalités variées : cours, travaux pratiques, activités pluridisciplinaires, actions de coopération internationale, stages individuels et/ou collectifs de 4 à 6 semaines, travaux pratiques renforcés, visites de salons et foires professionnels, interventions de professionnels, voyages d'études, etc.

Ces modalités doivent être les plus concrètes possibles, et

privilégier le recours aux ressources locales et en particulier celles de l'exploitation et des ateliers pédagogiques de l'établissement.

Le module EP1 : Techniques de vente

Ce module permet de s'initier aux techniques de vente et aux tâches commerciales usuelles.

Le module EP2 : Environnement du point de vente et merchandising du produit

Ce module vise l'acquisition des savoir-faire gestuels et comportementaux, en particulier dans leur dimension de travail en équipe. Des apports disciplinaires en techniques de vente visent à élargir cette expérience à l'ensemble des grands types de situations des métiers de la vente.

Ce module développe aussi l'apprentissage du travail en sécurité et de l'autonomie.

Le module EP3 : Connaissance des produits

Ce module permet un début de professionnalisation spécifique en cohérence avec le stage et la spécialité professionnelle choisie du baccalauréat professionnel correspondant.

L'enseignement s'appuie sur des mises en situation concrètes et signifiantes. Celles-ci peuvent aussi intégrer des activités d'éducation au développement durable et privilégier des démarches de projet.

Pour la spécialité "Conseil vente de produits de jardin" :

Il s'agit d'acquérir et de mettre en œuvre les connaissances techniques et savoir-faire pratiques nécessaires à la vente des produits de jardin. La jardinerie école ou une entreprise de référence est le support d'étude de ces objectifs.

Pour la spécialité "Conseil vente d'animaux de compagnie et de produits d'animalerie" :

Ce module de techniques professionnelles animalières permet l'acquisition des apprentissages fondamentaux concernant l'identification des animaux, des végétaux aquatiques, des équipements, produits et accessoires couramment commercialisés. Les mises en situations professionnelles à partir de l'animalerie pédagogique (observations, interventions sur les animaux, maintenance des installations), occupent une place essentielle dans ce module.

Pour la spécialité "Conseil vente de produits alimentaires" :

Ce module vise à faire acquérir les bases scientifiques et pratiques nécessaires pour commercialiser un produit alimentaire. L'objectif est de montrer la diversité des produits alimentaires en lien avec leur origine. La mise en évidence de leurs particularités permet de définir les conditions de mise en rayon.

La pratique professionnelle

Les travaux pratiques renforcés

Ils sont liés de manière transversale aux trois modules professionnels : EP1, EP2 et EP3. Ils visent à mettre les apprenants en situation concrète.

Ils doivent leur permettre d'assurer le suivi du rayon de la spécialité choisie et son approvisionnement, de maintenir le rayon en état marchand, d'organiser un événement commercial (salons, portes ouvertes) et de mettre en œuvre une communication commerciale, des techniques de vente, d'encaissement, d'approvisionnement...

Selon l'option :

- mener des activités techniques sur la jardinerie école (installation et entretien du rayon, réalisation de coupes florales, de jardinières, aménagements de massifs...);
- mener des activités techniques sur l'animalerie pédagogique (installation d'un habitat d'exposition, acclimatation, mise en place de reproduction...);
- assurer le respect de la chaîne du froid, l'entretien des produits, situer les produits dans les rayons en fonction de la gamme concernée, analyser l'étiquetage selon les rayons...

La formation en milieu professionnel

Durée :

La formation professionnelle comprend des périodes de stages d'une durée de 4 à 6 semaines dont 3 prises sur la scolarité et au moins 4 sont réalisées en individuel.

Objectifs :

- 1/ la découverte des réalités professionnelles,
- 2/ développement pratique de savoir-faire : savoir-faire gestuels et utilisation de matériels,
- 3/ développement pratique d'un savoir-être spécifique répondant aux exigences du monde professionnel : respect des consignes, travail en équipe, etc.,
- 4/ l'acquisition de l'autonomie,
- 5/ le développement des capacités d'observation et de compréhension de situations concrètes : analyse du point de vente.

Lieux :

Les stages se déroulent dans un point de vente du secteur concerné :

- Pour la spécialité "Conseil-vente de produits de jardin" : jardineries, libres-services agricole, rayons jardin des grandes

surfaces.

- Pour la spécialité "Conseil-vente animaux de compagnie et produits d'animalerie": animaleries, rayons animaleries des jardineries et libres-services agricole. Le stage se réalise dans une unité de vente proposant des animaux vivants.

- Pour la spécialité "Conseil-vente de produits alimentaires" : tout type de magasin de vente au détail de produits alimentaires (épiceries de quartier, supérettes, grandes surfaces d'alimentation (GSA), magasins biologiques, magasins de coopérative, cave à vin...). Sont exclues: boulangeries-pâtisseries, boucheries-charcuteries, poissonneries, qui font appel à d'autres compétences.

L'apprenant doit pouvoir au cours de ses stages :

- développer sa connaissance des produits,
- faire de la mise en rayon, du réapprovisionnement, veiller au maintien du rayon en bon état, retirer les produits impropres à la vente ;
- entretenir les végétaux / animaux pour les spécialités concernées,
- participer à la vente des produits,
- identifier la structure juridique du point de vente et les principales caractéristiques de son environnement,
- identifier les méthodes de vente mises en pratique dans le point de vente.

Les périodes en milieu professionnel peuvent être de différentes natures :

- Des activités pédagogiques centrées sur le monde professionnel (y compris les visites), faisant l'objet de plages horaires hebdomadaires ou non, se déroulent dans le cadre des modules de formation. Elles correspondent à l'organisation de séances classiques (pédagogie de la découverte, de projet...) ou se rapportent à des modalités d'individualisation de parcours de formation. Ces dispositifs, visant à faciliter les apprentissages, relèvent de la responsabilité des équipes pédagogiques et de l'autonomie de l'établissement.

- Des stages en milieu professionnel, encadrés par un maître de stage et une convention de stage. Ils ont vocation à appréhender le monde professionnel de manière transversale et concrète. Ces périodes peuvent donner lieu à la rédaction d'un dossier ou d'un rapport. Ces stages font l'objet d'indications précises dans les annexes des arrêtés des référentiels de formation et les notes de service de cadrage.

Les durées de stage notifiées dans les référentiels de formation font explicitement référence à cette deuxième catégorie de périodes en entreprise.

Pour toutes activités en entreprise, il convient de se référer à la circulaire DGER/SDPOFE/C2007-2016 du 20 septembre 2007 qui précise les modalités à mettre en œuvre pour les organiser dans le respect de la réglementation en vigueur.

Module EG1 Langue française, langages, éléments d'une culture humaniste et compréhension du monde

Objectif général

S'approprier des éléments d'une culture humaniste pour se situer et s'impliquer dans son environnement social et culturel.

Objectifs du module	Discipline	Horaire	Pluri
Écrire, lire et dire pour communiquer et s'ouvrir à la diversité culturelle.	Français	60h	
S'initier à différentes formes d'expression et de communication pour participer à la vie sociale et culturelle locale.	ESC	30h	
Identifier et analyser des faits historiques et géographiques pour comprendre le monde.	Hist-Géo.	30h	
Identifier des évolutions et des enjeux économiques et sociaux.	SESG	30h	

Module EG2 Langue et culture étrangères

Objectif général

Communiquer en langue étrangère dans des situations sociales et professionnelles en mobilisant des savoirs langagiers et culturels.

Objectifs du module	Discipline	Horaire	Pluri
Comprendre la langue orale dans des situations sociales et professionnelles. S'exprimer à l'oral en interaction dans des situations sociales et professionnelles. S'exprimer à l'oral en continu dans des situations sociales et professionnelles.	LV1	60h	
Comprendre la langue écrite dans des situations sociales et professionnelles. S'exprimer par écrit dans des situations sociales et professionnelles.			

Motricité, santé et socialisation par la pratique des activités physiques, sportives artistiques et d'entretien de soi

Objectif général

Acquérir des connaissances et construire des compétences motrices pour devenir un citoyen physiquement et socialement éduqué.

Objectifs du module	Discipline	Horaire	Pluri
Mobiliser ses ressources et développer son intelligence motrice par la diversité des activités physiques, sportives artistiques et d'entretien de soi.			
Gérer sa vie physique et sociale en vue d'entretenir sa santé et d'assurer sa sécurité.	EPS	60h	
Accéder au patrimoine culturel des activités physiques et sportives.	Biologie-écologie	15h	

Module EG4 Culture scientifique et technologique

Objectif général

S'approprier des éléments d'une culture scientifique et technologique pour se situer et s'impliquer dans son environnement social et culturel.

Objectifs du module	Discipline	Horaire	Pluri
S'approprier des techniques et des concepts mathématiques liés aux domaines statistique-probabilités, algèbre-analyse et géométrie, pour résoudre des problèmes dans des champs d'application divers.	Maths	60h	
S'approprier des savoirs et des démarches en physique-chimie pour expliquer des faits scientifiques.	Physique-Chimie	30h	
S'approprier les fonctions de base d'un système informatique pour un usage autonome et raisonné.	Informatique	30h	

Module EP1

Techniques de vente

Objectif général

Appliquer les techniques de vente et réaliser les tâches commerciales usuelles.

Objectifs du module	Discipline	Horaire	Pluri
S'approprier les techniques de vente. Assurer l'encaissement et réaliser les tâches comptables usuelles.	SESG/gestion commerciale	105h	

Module EP2

Environnement du point de vente et merchandising du produit

Objectif général

Adapter l'activité de vente au secteur professionnel

Objectifs du module	Discipline	Horaire	Pluri
Situer le point de vente dans son environnement. Participer au merchandising du rayon et au suivi des stocks.	SESG/gestion commerciale	90h	

Module EP3

Produits de jardin

Objectif général

Acquérir et mettre en œuvre les connaissances scientifiques et techniques et les savoir-faire pratiques nécessaires à la vente des produits de jardin.

Objectifs du module	Discipline	Horaire	Pluri
Reconnaître les principaux végétaux de jardin. Identifier les principaux produits de jardin inertes. Présenter les caractéristiques biologiques et écologiques des êtres vivants. Réaliser les opérations professionnelles spécifiques aux produits sur le lieu de vente.	STH Biologie-écologie	90 h 30 h	30h : STH Bio.-écologie SESG/gestion commerciale

Module EP3 Animaux de compagnie et produits d'animalerie

Objectif général

S'initier à la mise en œuvre des opérations techniques nécessaires à l'entretien des animaux et de leur habitat dans le respect du bien-être animal.

Objectifs du module	Discipline	Horaire	Pluri
Identifier les espèces les plus couramment commercialisées.			
Identifier les équipements et produits les plus couramment commercialisés.	Zootechne, animalerie	90h	30h : Zootechne, animalerie
Mettre en œuvre les opérations techniques nécessaires au bien-être des espèces et au bon fonctionnement des installations.			Bio. -écologie
Présenter les caractéristiques biologiques et écologiques des êtres vivants.	Biologie-écologie	30 h	SESG/gestion commerciale

Module EP3 Produits alimentaires

Objectif général

Acquérir et appliquer les connaissances de base nécessaires à la commercialisation des produits alimentaires.

Objectifs du module	Discipline	Horaire	Pluri
Identifier les différents produits alimentaires en relation avec leur origine et leur consommation.	Génie alimentaire	75h	30h : Génie
Décrire les caractéristiques chimiques, biologiques et organoleptiques des produits alimentaires.	Chimie, biochimie microbiologie,	45h	alimentaire
Mettre en relation fabrication et présentation commerciale.	biotechnologie		SESG/gestion commerciale

Classe de seconde professionnelle
“Conseil-vente”

Les unités
de formation



EG1

Langue française, langages, éléments d'une culture humaniste et compréhension du monde

Objectif général du module :

S'approprier des éléments d'une culture humaniste pour se situer et s'impliquer dans son environnement social et culturel.

Objectifs du module

- ▶ Objectif 1- Écrire, lire et dire pour communiquer et s'ouvrir à la diversité culturelle.
- ▶ Objectif 2- S'initier à différentes formes d'expression et de communication pour participer à la vie sociale et culturelle locale.
- ▶ Objectif 3- Identifier et analyser des faits historiques et géographiques pour comprendre le monde.
- ▶ Objectif 4- Identifier des évolutions et des enjeux économiques et sociaux.

Présentation du module, conditions d'atteinte des objectifs

Le module d'enseignement général "Langue française, langages, éléments d'une culture humaniste et compréhension du monde" a pour finalité la maîtrise de l'expression orale et écrite et l'acquisition de connaissances, de valeurs et de langages communs.

Il doit permettre à l'apprenant :

- d'exprimer un jugement respectueux d'autrui,
- de réfléchir sur le monde d'aujourd'hui,
- de se confronter à la production artistique d'hier et d'aujourd'hui, d'ici et d'ailleurs.

Le module EG1 aide à la formation d'opinions raisonnées et favorise l'ouverture au monde et à la culture.

Précisions relatives aux objectifs, attendus de la formation

► Objectif 1 : Écrire, lire et dire pour communiquer et s'ouvrir à la diversité culturelle

L'enseignement du français en seconde professionnelle vise les 3 objectifs suivants :

- entrer dans l'échange oral : écouter, réagir, s'exprimer.
- entrer dans l'échange écrit : lire, analyser, écrire.
- devenir un lecteur compétent et critique : confronter des savoirs et des valeurs.

1.1- Produire des écrits variés.

- 1.1.1- Écrire pour soi (prise de notes, brouillons, fiches...).
- 1.1.2- Écrire pour exprimer une émotion, une impression, un avis (expériences vécues, textes littéraires, textes non littéraires).
- 1.1.3- Écrire à partir de contraintes (écriture d'invention, résumés, reformulations...).
- 1.1.4- Respecter les codes de la langue écrite.

1.2- Écouter, s'exprimer et dialoguer.

- 1.2.1- Rendre compte à l'oral d'un événement ancien, récent, d'un travail.
- 1.2.2- Débattre et formuler une opinion en tenant compte de celle d'autrui.
- 1.2.3- Exprimer une émotion, un avis (expériences vécues, textes littéraires, textes non littéraires).
- 1.2.4- S'adapter à la situation de communication (attitudes et langage).

1.3- Pratiquer des activités de lecture diversifiées.

- 1.3.1- Situer des textes et des œuvres dans un contexte social, historique (textes littéraires, encyclopédies, articles de presse...).
- 1.3.2- Établir des liens entre écrit, image, graphique.
- 1.3.3- Distinguer information, commentaire et prise de position.
- 1.3.4- Percevoir les enjeux de l'œuvre littéraire à travers l'intrigue et l'évolution d'un personnage (littératures d'ici et d'ailleurs, théâtre, roman, nouvelle, littérature de jeunesse...).
- 1.3.5- Identifier des choix esthétiques : genres, modes d'écriture, lexique...

► Objectif 2 : S'initier à différentes formes d'expression et de communication pour participer à la vie sociale et culturelle locale

L'éducation socioculturelle a pour objectif une préparation à la vie sociale et culturelle par l'acquisition de connaissances et de méthodes permettant, à terme, une participation à la vie locale et l'exercice d'une véritable citoyenneté.

Cette participation à la vie sociale et culturelle trouve dans ce module un début d'application concrète par la réalisation d'un projet collectif (le projet socioculturel) : action concertée et réfléchie, toujours socialisée par le travail en commun et l'en-

gagement individuel qu'elle implique.

La connaissance de l'environnement social et culturel local, l'acquisition d'outils et de techniques diversifiés d'expression et de communication sont indispensables à la réalisation de ce projet.

2.1- Imaginer et créer dans différents domaines d'expression et de communication.

- 2.1.1- Acquérir des outils et des langages.
- 2.1.2- Réaliser des travaux d'expression et de communication.
- 2.1.3- Utiliser ces travaux dans le cadre du projet collectif.

2.2- Réaliser un projet collectif : le projet socioculturel.

- 2.2.1- Identifier des ressources sociales et culturelles de l'environnement local (institutionnelles, associatives,...).
- 2.2.2- Choisir un projet et anticiper sa conception.
- 2.2.3- Déterminer et utiliser une méthode pour sa mise en œuvre.
- 2.2.4- Réaliser le projet et l'évaluer.

► Objectif 3 : Identifier et analyser des faits historiques et géographiques pour comprendre le monde

Cet objectif permet la découverte et la mémorisation des faits s'inscrivant dans le temps et l'espace ; il développe une ouverture d'esprit qui permet d'acquérir de nouvelles représentations du monde. A cette fin, on développe des savoir-faire pour maîtriser des méthodes d'analyse, en utilisant des outils documentaires de nature différente (cartes, textes, documents iconographiques, etc.).

On veille à favoriser l'expression orale et écrite.

3.1- Analyser les relations des Européens avec le monde aux époques moderne et contemporaine.

- 3.1.1- Appréhender la vision du monde des Européens et son évolution ("Humanisme et Renaissance" ou "Lumières, droits de l'Homme, Révolution française et l'Europe").
- 3.1.2- Analyser les différentes formes de domination du monde par l'Europe ("Voyages et découvertes du XVI^e au XVIII^e siècles" ou "Les premiers empires coloniaux européens du XVI^e au XVIII^e siècles").

3.2- Analyser les sociétés du monde actuel, leur inscription dans l'espace, les enjeux et les défis qu'elles ont à relever.

- 3.2.1- Repérer l'inégalité des ressources ("Nourrir les hommes" ou "Les ressources naturelles").
- 3.2.2- Analyser et évaluer les défis du développement et les risques encourus par les sociétés ("Le développement inégal" ou "Les sociétés face aux risques").

►Objectif 4 : Identifier des évolutions et des enjeux économiques et sociaux

Il s'agit de donner des repères (terminologie, mécanismes simples, données, grandes évolutions) pour comprendre la réalité économique et sociale. Le fil conducteur de l'objectif est la compréhension du circuit économique. On fait référence régulièrement à l'économie du secteur professionnel.

4.1- Appréhender l'organisation de l'activité productive : la production de biens et de services.

- 4.1.1- Identifier les acteurs de l'activité productive.
- 4.1.2- Repérer la diversité des biens et services produits.
- 4.1.3- Acquérir la notion de valeur ajoutée.

4.2- Repérer l'origine et la diversité des revenus des ménages : la répartition.

- 4.2.1- Identifier l'origine des revenus d'activité : de la valeur ajoutée aux revenus.
- 4.2.2- Identifier le rôle de la redistribution.
- 4.2.3- Appréhender la diversité et la disparité des revenus.

4.3- Identifier la structure et l'évolution de la consommation des ménages : la consommation finale et l'épargne.

- 4.3.1- Repérer les différents postes de consommation et leur évolution.
- 4.3.2- Appréhender les notions de niveaux et de conditions de vie.
- 4.3.3- Relier consommation, épargne et endettement.

EG2

Langue et culture étrangères

Objectif général du module :

Communiquer en langue étrangère dans des situations sociales et professionnelles en mobilisant des savoirs langagiers et culturels.

Objectifs du module

- ▶ Objectif 1- Comprendre la langue orale dans des situations sociales et professionnelles.
- ▶ Objectif 2- S'exprimer à l'oral en interaction dans des situations sociales et professionnelles.
- ▶ Objectif 3- S'exprimer à l'oral en continu dans des situations sociales et professionnelles.
- ▶ Objectif 4- Comprendre la langue écrite dans des situations sociales et professionnelles.
- ▶ Objectif 5- S'exprimer par écrit dans des situations sociales et professionnelles.

Niveau A2+ (utilisateur élémentaire de niveau intermédiaire) du Cadre Européen Commun de Références pour les Langues (CECRL).

Présentation du module, conditions d'atteinte des objectifs

Les enseignements de langues contribuent à l'enrichissement du rapport aux autres. Ils préparent ainsi à la mobilité dans un espace européen et international.

La classe de seconde doit être l'occasion de consolider les acquis du collège : l'atteinte du niveau A2 + est un objectif réaliste et réalisable. Elle doit aussi permettre la poursuite d'études dans le domaine professionnel. Elle est l'occasion d'une initiation à la langue des divers domaines professionnels mais sans exclure les occasions permettant d'enrichir la connaissance des pays dont on étudie la langue.

L'enseignement doit se fonder sur des situations de communication, dans lesquelles l'activité de l'apprenant est centrale. On privilégie l'approche dite actionnelle : la langue est utilisée pour effectuer des tâches et mener à bien des projets proches de ceux que l'on peut réaliser dans la vie réelle. Cette démarche – dans laquelle l'usage des technologies de l'information et de la communication est aussi naturel qu'indispensable – donne du sens aux apprentissages car elle permet de mieux comprendre l'intérêt et la finalité des étapes conduisant à la réalisation d'une tâche communicative précise.

Précisions relatives aux objectifs, attendus de la formation

Le module de langue vivante a pour objectif d'amener l'apprenant au niveau A2+ (utilisateur élémentaire de niveau intermédiaire) tel que défini par le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues.

Les cinq activités langagières doivent toutes faire l'objet d'un entraînement dans le cadre des formations mais il convient d'accorder une place plus importante aux trois compétences de l'oral : compréhension, expression en continu et expression en interaction.

EG3

Motricité, santé et socialisation par la pratique des activités physiques, sportives artistiques et d'entretien de soi

Objectif général du module :

Acquérir des connaissances et construire des compétences motrices pour devenir un citoyen physiquement et socialement éduqué.

Objectifs du module

- ▶ Objectif 1- Mobiliser ses ressources et développer son intelligence motrice par la diversité des activités physiques, sportives, artistiques et d'entretien de soi.
- ▶ Objectif 2- Gérer sa vie physique et sociale en vue d'entretenir sa santé et d'assurer sa sécurité.
- ▶ Objectif 3- Accéder au patrimoine culturel des activités physiques et sportives.

Présentation du module, conditions d'atteinte des objectifs

La finalité est de permettre une diversité d'expériences motrices et culturelles.

Les enseignements d'EPS sont structurés selon deux ensembles de compétences :

Compétences propres à l'EPS, de dimension motrice :

- réaliser une performance motrice maximale mesurable à une échéance donnée,
- se déplacer en s'adaptant à des environnements variés et incertains,
- réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique,
- conduire et maîtriser un affrontement individuel et collectif,
- réaliser et orienter son activité physique en vue du développement et de l'entretien de soi.

Compétences méthodologiques et sociales :

- s'engager lucidement dans la pratique de l'activité,
- respecter les règles de vie collective et assumer les différents rôles liés à l'activité,
- savoir utiliser différentes démarches pour apprendre à agir efficacement.

A des fins de diversification, il est attendu qu'au moins trois compétences propres à l'EPS et les trois compétences méthodologiques et sociales organisent l'offre de formation. Quatre APSAES sont à programmer pour répondre à ces exigences.

Les niveaux d'acquisition propres à la seconde professionnelle s'appuient sur le référentiel de compétences attendues dans le programme de l'EPS diffusé dans les textes officiels des ministères de l'Éducation Nationale et de l'Agriculture et de la Pêche.

Le module doit avoir une dimension interdisciplinaire entre l'EPS et la biologie. Par cette dimension, il concourt à l'apprentissage d'une pratique raisonnée d'activités en relation avec les connaissances sur le fonctionnement du corps. Par la pratique d'activités variées, faisant appel à des notions de santé, de sécurité et de responsabilité, ce module participe à la formation du citoyen.

L'enseignement peut être mené en lien avec le projet pluridisciplinaire d'éducation à la santé.

Précisions relatives aux objectifs, attendus de la formation

►Objectif 1 : Mobiliser ses ressources et développer son intelligence motrice par la pratique des activités physiques, sportives artistiques et d'entretien de soi

- 1.1- Accéder à la diversité des activités physiques, sportives, artistiques et d'entretien de soi.
- 1.2- S'engager dans les apprentissages pour enrichir sa motricité et la rendre efficace.
- 1.3- Atteindre des niveaux de pratique optima en adéquation avec son potentiel physique et son profil moteur.
- 1.4- Développer l'image et l'estime de soi pour construire sa relation aux autres.

►Objectif 2 : Gérer sa vie physique et sociale en vue d'entretenir sa santé et assurer sa sécurité

- 2.1- Décrire les acteurs biologiques concernés lors des APSAES et leurs interactions, en s'appuyant sur une approche systémique de la physiologie humaine.
- 2.2- Identifier les besoins alimentaires nécessaires à la pratique des activités physiques.

- 2.3- Identifier les risques et les moyens de prévention au cours du déroulement des APSAES, gérer sa sécurité.
- 2.4- Pratiquer une activité et en analyser les effets sur soi.

►Objectif 3 : Accéder au patrimoine culturel des activités physiques et sportives

Origine, évolution, diversité des pratiques, cadre réglementaire, éthique...

EG4

Culture scientifique et technologique

Objectif général du module :

S'approprier des éléments d'une culture scientifique et technologique pour se situer et s'impliquer dans son environnement social et culturel.

Objectifs du module

- ▶ Objectif 1- S'approprier des techniques et des concepts mathématiques liés aux domaines statistique-probabilités, algèbre-analyse et géométrie, pour résoudre des problèmes dans des champs d'applications divers.
- ▶ Objectif 2- S'approprier des savoirs et des démarches en physique-chimie pour expliquer des faits scientifiques.
- ▶ Objectif 3- S'approprier les fonctions de base d'un système informatique pour un usage autonome et raisonné.

Présentation du module, conditions d'atteinte des objectifs

Les enseignements de ce module concourent à la formation intellectuelle, professionnelle et citoyenne et à l'acquisition d'une culture scientifique et technologique.

Les démarches pédagogiques mises en oeuvre ont pour objectifs :

- de former à l'activité mathématique et scientifique par la mise en oeuvre des démarches d'investigation et d'expérimentation initiées au collège,
- de donner une vision globale des connaissances scientifiques et de leurs applications,
- de fournir des outils technologiques, mathématiques et scientifiques pour les disciplines générales et professionnelles,
- d'entraîner au traitement de données en privilégiant l'utilisation de l'outil informatique.

Précisions relatives aux objectifs, attendus de la formation

► Objectif 1 : S'approprier des techniques et des concepts mathématiques liés aux domaines statistique-probabilités, algèbre-analyse et géométrie, pour résoudre des problèmes dans des champs d'applications divers

L'enseignement des mathématiques en seconde professionnelle doit permettre notamment la résolution de problèmes issus de la vie courante et de situations techniques.

L'utilisation des calculatrices graphiques et de l'outil informatique est une obligation dans la formation. Ces outils permettent d'une part d'expérimenter, de conjecturer, de construire et d'interpréter des graphiques, d'autre part d'alléger ou d'automatiser certains calculs numériques et algébriques.

On veille à entretenir le calcul mental.

1.1- Organiser et traiter des données statistiques à une variable.

1.1.1- Choisir un mode de représentation graphique adapté (diagrammes en secteurs, en bâtons, histogramme).

1.1.2- Extraire des informations d'une représentation d'une série statistique.

1.1.3- Déterminer des indicateurs de tendance centrale (mode, moyenne et médiane) et des indicateurs de dispersion (étendue et écart interquartiles).

Pour la médiane et les quartiles, on se limite aux séries statistiques continues. La détermination de ces indicateurs s'effectue à partir de la courbe des fréquences cumulées croissantes.

1.1.4- Comparer deux séries statistiques à l'aide de représentations graphiques ou des indicateurs précédents.

1.2- Approcher la notion de probabilité par une démarche expérimentale.

1.2.1- Expérimenter puis simuler la prise d'échantillons aléatoires de taille n fixée.

1.2.2- Observer la stabilisation relative des fréquences quand n augmente, notion de probabilité.

1.3- S'approprier des notions de base sur les fonctions.

1.3.1- Utiliser une calculatrice ou un tableur grapheur afin de déterminer pour une fonction donnée un tableau de valeurs (notions d'image et d'antécédent), sa représentation graphique.

1.3.2- Décrire avec un vocabulaire adapté ou un tableau de variation le comportement d'une fonction représentée par une courbe (notions de croissance, décroissance, maximum, minimum).

1.3.3- Reconnaître une fonction affine et utiliser ses propriétés (expression algébrique, sens de variation, représentation graphique).

1.3.4- Représenter les fonctions carrée et inverse et préciser sur un intervalle donné le sens de variation de ces fonctions.

1.4- Identifier des situations de proportionnalité et résoudre les problèmes associés.

1.4.1- Reconnaître par le calcul ou graphiquement que deux suites sont proportionnelles (lien avec la fonction linéaire).

1.4.2- Utiliser la proportionnalité dans des situations issues de la vie courante, des autres disciplines, de la vie économique et professionnelle (pourcentages, taux, dosages, échelles, calculs d'intérêts,...).

1.5- Résoudre un problème du premier degré issu de situations concrètes.

1.5.1- Rechercher et organiser l'information, traduire le problème posé à l'aide d'équations ou d'inéquations du premier degré à une inconnue, de systèmes linéaires de deux équations à deux inconnues.

1-5-2- Choisir une méthode de résolution adaptée au problème, le résoudre et analyser le résultat.

1.6- Utiliser des outils et des raisonnements en géométrie.

1.6.1- Construire une figure plane et représenter un solide à l'aide des instruments de construction usuels et d'un logiciel de géométrie dynamique.

1.6.2- Utiliser des théorèmes et des formules pour calculer une longueur, la mesure d'un angle, l'aire d'une surface, le volume d'un solide.

► Objectif 2 : S'approprier des savoirs et des démarches en physique-chimie pour expliquer des faits scientifiques

L'utilisation des TICE et notamment de l'Internet est une obligation dans la formation. Elle permet la mise en œuvre de logiciels d'acquisition et de traitements de données ou la simulation d'expériences.

Les exemples peuvent être pris dans le domaine professionnel et dans le cadre du développement durable.

2.1- Décrire la structure et les propriétés de la matière au niveau microscopique et macroscopique.

2.1.1- Décrire la composition d'un atome (nucléons, structure électronique en couches, utilisation de la classification périodique).

2.1.2- Expliciter la formation des molécules et des ions monoatomiques courants (règles de stabilité du duet et de l'octet) ; nommer les espèces chimiques (ions, molécules, composés ioniques) ; représenter quelques molécules simples (représentation de Lewis).

2.1.3- Déterminer une quantité de matière (exprimée en moles) d'une espèce chimique à partir de sa masse ou de son volume (pour les gaz).

2.2- Montrer que la matière se présente sous une multitude de formes sujettes à transformations.

2.2.1- Distinguer transformation physique et transformation

chimique (exemples, caractéristiques essentielles de ces transformations).

2.2.2- Modéliser une transformation chimique (écriture de l'équation d'une réaction chimique).

2.2.3- Effectuer un bilan de matière simple.

2.3- Montrer que l'énergie peut revêtir différentes formes qui se transforment l'une dans l'autre.

2.3.1- Citer des sources d'énergie et nommer les différentes formes d'énergie.

2.3.2- Identifier des transformations d'énergies (chaîne énergétique, principe de conservation, rendement énergétique, puissance).

2.3.3- Raisonner des choix énergétiques en matière de coût et d'impact sur l'environnement.

►Objectif 3 : S'approprier les fonctions de base d'un système informatique pour un usage autonome et raisonné

3.1- Utiliser de manière pertinente les outils bureautiques (pour produire et traiter des données) et les outils de communication (pour communiquer et échanger).

3.1.1- Utiliser son espace de travail dans un environnement en réseau (gestion des fichiers et des espaces de stockage des

données, principes communs d'utilisation des logiciels).

3.1.2- Saisir et mettre en page un texte en valorisant l'automatisation des mises en formes (caractères, paragraphes, pages, tableaux).

3.1.3- Élaborer une feuille de calcul en mobilisant des fonctions simples et la recopie de formules.

3.1.4- Raisonner le choix d'un type de graphique pertinent à partir d'un traitement de données numériques.

3.1.5- Utiliser de façon optimale les fonctions principales d'un logiciel de navigation sur le Web.

3.1.6- Communiquer en utilisant différents types de messageries et d'outils de travail de groupe adaptés à l'information à diffuser.

3.2- Situer les technologies de l'information et de la communication (TIC) dans l'environnement social et culturel.

3.2.1- Intégrer dans sa pratique les règles du droit relatif à l'Internet et à l'utilisation des TIC (risques encourus, protection des utilisateurs et des données) en tant que citoyen utilisateur des TIC et acteur du monde professionnel.

3.2.2- Faire preuve d'esprit critique face aux résultats obtenus en utilisant les TIC.

EP1

Techniques de vente

Objectif général du module :

Appliquer les techniques de vente et réaliser les tâches commerciales usuelles.

Objectifs du module

- ▶ Objectif 1- S'approprier les techniques de vente.
- ▶ Objectif 2- Assurer l'encaissement et réaliser les tâches comptables usuelles.

Présentation du module, conditions d'atteinte des objectifs

Ce module vise la connaissance des formes de vente, l'acquisition des techniques de base de la négociation-vente, la maîtrise de l'encaissement et des tâches comptables usuelles.

Précisions relatives aux objectifs, attendus de la formation

► **Objectif 1 : S'approprier les techniques de vente**

- 1.1- Analyser le comportement d'achat du consommateur sur le point de vente.
- 1.2- Identifier les formes de vente et adapter les techniques de vente.
- 1.3- Utiliser les techniques de la négociation-vente.

► **Objectif 2 : Assurer l'encaissement et réaliser les tâches comptables usuelles**

- 2.1- Tenir la caisse et réaliser l'encaissement des ventes.
- 2.2- Identifier les différents modes de paiement.
- 2.3- Identifier les principaux indicateurs de gestion commerciale.
- 2.4- Tenir les principaux documents usuels liés à la vente : bons de livraison, factures, cadenciers.

EP2

Environnement du point de vente et merchandising du produit

Objectif général du module :

Adapter l'activité de vente au secteur professionnel

Objectifs du module

- ▶ Objectif 1- Situer le point de vente dans son environnement.
- ▶ Objectif 2- Participer au merchandising du rayon et au suivi des stocks.

Présentation du module, conditions d'atteinte des objectifs

Ce module vise à l'identification des principales caractéristiques de l'environnement juridique, économique et commercial du point de vente et à l'appropriation des principales techniques de merchandising appliquées au rayon.

Précisions relatives aux objectifs, attendus de la formation

►Objectif 1 : Situer le point de vente dans son environnement

- 1.1- Identifier les principales structures juridiques d'entreprises.
- 1.2- Identifier les principales règles du droit du travail.
- 1.3- Prendre en compte la réglementation liée à la vente et la gestion du rayon.
- 1.4- Identifier les principaux opérateurs de la filière.
- 1.5- Décrire un circuit de distribution.
- 1.6- Identifier les principaux types de points de vente.

►Objectif 2 : Participer au merchandising du rayon et au suivi des stocks

- 2.1- Identifier les notions de merchandising.
- 2.2- Réaliser la mise en rayon et son suivi.
- 2.3- Participer au suivi des stocks.

EP3

Produits de jardin

Objectif général du module :

Acquérir et mettre en œuvre les connaissances scientifiques et techniques et les savoir-faire pratiques nécessaires à la vente des produits de jardin.

Objectifs du module

- ▶ Objectif 1- Reconnaître les principaux végétaux de jardin.
- ▶ Objectif 2- Identifier les principaux produits de jardin inertes.
- ▶ Objectif 3- Présenter les caractéristiques biologiques et écologiques des êtres vivants.
- ▶ Objectif 4- Réaliser les opérations professionnelles spécifiques aux produits sur le lieu de vente.

Présentation du module, conditions d'atteinte des objectifs

Ce module vise l'acquisition des savoirs et savoir-faire nécessaires à la connaissance, au suivi et à l'entretien des produits horticoles et de jardinage les plus couramment commercialisés. La connaissance des produits, dans le but du conseil au client, constitue une priorité pour la reconnaissance des compétences professionnelles de l'apprenant. Le support d'étude est constitué de la jardinerie école ou d'une entreprise de référence.

Ce module est abordé en intégrant les incidences des choix d'approvisionnement et des pratiques du jardinage sur l'environnement.

L'importance de l'observation et des mises en situation pratique caractérise ce module. De la pluridisciplinarité et des travaux pratiques renforcés permettent d'y parvenir.

La connaissance des végétaux donne lieu à l'élaboration de fiches techniques. Dans les produits inertes, l'étude du matériel n'est pas au programme de seconde.

L'objectif 3 vise à faire acquérir les connaissances et les méthodes d'étude relatives au monde du vivant. Ces connaissances constituent les bases scientifiques nécessaires à la compréhension des techniques à mettre en œuvre dans le domaine de la commercialisation et de la vente. Elles permettent aussi de comprendre les impacts possibles des pratiques professionnelles sur la biodiversité et les écosystèmes.

Précisions relatives aux objectifs, attendus de la formation

►Objectif 1 : Reconnaître les principaux végétaux de jardin

- 1.1- Présenter la diversité et la saisonnalité des produits.
- 1.2- Identifier les produits de chaque catégorie.
- 1.3- Décrire les végétaux : caractéristiques et exigences pédo-climatiques.
- 1.4- Citer l'utilisation des végétaux dans les espaces aménagés extérieurs et intérieurs.

►Objectif 2 : Identifier les principaux produits de jardin inertes

- 2.1- Présenter la diversité et la saisonnalité des produits.
- 2.2- Identifier les principaux produits de chaque catégorie.
- 2.3- Présenter leurs caractéristiques.
- 2.4- Citer l'utilisation de ces produits dans les espaces aménagés extérieurs et intérieurs.

►Objectif 3 : Présenter les caractéristiques biologiques et écologiques des êtres vivants

- 3.1- Décrire l'organisation et le fonctionnement des animaux et des végétaux : organisation et fonctionnement général des animaux, organisation et fonctionnement général des végétaux.
- 3.2- Identifier et discriminer les êtres vivants.
- 3.3- Situer les êtres vivants dans leur environnement : interactions entre les êtres vivants et leur environnement, rôle de l'homme sur la biodiversité.

►Objectif 4 : Réaliser les opérations techniques spécifiques aux produits sur le lieu de vente

- 4.1- Identifier les techniques horticoles nécessaires au maintien de la qualité des produits sur le lieu de vente.
- 4.2- Mettre en œuvre les principales opérations techniques d'entretien et de suivi des produits horticoles.

EP3

Animaux de compagnie et produits d'animalerie

Objectif général du module :

S'initier à la mise en œuvre des opérations techniques nécessaires à l'entretien des animaux et de leur habitat dans le respect du bien-être animal.

Objectifs du module

- ▶ Objectif 1- Identifier les espèces les plus couramment commercialisées.
- ▶ Objectif 2- Identifier les équipements et produits les plus couramment commercialisés.
- ▶ Objectif 3- Mettre en œuvre les opérations techniques nécessaires au bien-être des espèces et au bon fonctionnement des installations.
- ▶ Objectif 4- Présenter les caractéristiques biologiques et écologiques des êtres vivants.

Présentation du module, conditions d'atteinte des objectifs

Ce module vise à l'acquisition des savoirs et savoir-faire nécessaires à la connaissance et à l'entretien des animaux les plus couramment commercialisés en animalerie.

Il est principalement mis en œuvre sous la forme de travaux pratiques ; la connaissance des animaux donne lieu à l'élaboration de fiches techniques.

Ces apprentissages, essentiels dans ce module, ont pour support des mises en situations professionnelles à partir de l'animalerie pédagogique : observations, interventions sur les animaux, maintenance des installations. De la pluridisciplinarité et des travaux pratiques renforcés permettent d'y parvenir.

Précisions relatives aux objectifs, attendus de la formation

►Objectif 1 : Identifier les espèces les plus couramment commercialisées

- 1.1- Reconnaître les espèces.
- 1.2- Présenter leur origine et leurs caractéristiques.

►Objectif 2 : Identifier les équipements et produits les plus couramment commercialisés

- 2.1- Présenter les caractéristiques des équipements.
- 2.2- Présenter les caractéristiques des produits.

►Objectif 3 : Mettre en œuvre les opérations techniques nécessaires au bien-être des espèces et au bon fonctionnement des installations

- 3.1- Prendre en compte l'animal comme être sensible ayant des exigences spécifiques.
- 3.2- Observer les animaux et contrôler les conditions d'ambiance.
- 3.3- Assurer les soins aux animaux dans leur environnement.

►Objectif 4 : Présenter les caractéristiques biologiques et écologiques des êtres vivants

- 4.1- Décrire l'organisation et le fonctionnement des animaux et des végétaux : organisation et fonctionnement général des animaux, organisation et fonctionnement général des végétaux.
- 4.2- Identifier et discriminer les êtres vivants.
- 4.3 - Situer les êtres vivants dans leur environnement : interactions entre les êtres vivants et leur environnement, rôle de l'homme sur la biodiversité.

EP3

Produits alimentaires

Objectif général du module :

Acquérir et appliquer les connaissances de base nécessaires à la commercialisation des produits alimentaires.

Objectifs du module

- ▶ Objectif 1- Identifier les différents produits alimentaires en relation avec leur origine et leur consommation.
- ▶ Objectif 2- Décrire les caractéristiques chimiques, biologiques et organoleptiques des produits alimentaires.
- ▶ Objectif 3- Mettre en relation fabrication et présentation commerciale.

Présentation du module, conditions d'atteinte des objectifs

En complément des autres modules professionnels, ce module vise à acquérir les bases scientifiques et pratiques nécessaires pour commercialiser un produit alimentaire. L'objectif est de montrer la diversité des produits alimentaires en lien avec leur origine. La mise en évidence de leurs particularités permet de définir les conditions de mise en rayon.

Les exemples sont pris de façon à illustrer la diversité des secteurs et des produits alimentaires, y compris les boissons non alcoolisées et les vins et spiritueux. De la pluridisciplinarité et des travaux pratiques renforcés permettent d'y parvenir.

Précisions relatives aux objectifs, attendus de la formation

►Objectif 1 : Identifier les différents produits alimentaires en relation avec leur origine et leur consommation

- 1.1- Distinguer les divers produits alimentaires commercialisés : classification commerciale des produits animaux et végétaux.
- 1.2- Identifier l'origine des produits, les contraintes de la production agricole et les relations production/transformation/commercialisation.
- 1.3- Présenter les rôles de l'étiquetage.
- 1.4- Décrire les grandes tendances de l'alimentation.

►Objectif 2 : Décrire les caractéristiques chimiques, biologiques et organoleptiques des produits alimentaires

- 2.1- Citer les principaux constituants des produits alimentaires.
- 2.2- Appréhender les incidences de la présence microbienne dans les produits alimentaires.
- 2.3- Citer les principales évolutions physico-chimiques et biologiques des produits alimentaires.
- 2.4- Présenter les propriétés organoleptiques d'un aliment.
- 2.5- Établir les liens entre alimentation et santé.

►Objectif 3 : Mettre en relation fabrication et présentation commerciale

- 3.1- Citer les différentes étapes d'une fabrication.
- 3.2- Comparer la commercialisation du produit artisanal et du produit industriel.

APSAES	Activités physiques, sportives, artistiques et d'entretien de soi
EG	Enseignement général
EP	Enseignement professionnel
EPLEFPA	Établissement public local d'enseignement et de formation professionnel agricole
EPS	Éducation physique et sportive
ESC	Éducation socio-culturelle
LV	Langue vivante
Pluri	Activités pluridisciplinaires
PUS	projet d'utilité sociale
SESG	Sciences économiques, sociales et de gestion
STH	Sciences et techniques horticole
TD	Travaux dirigés
TIC	Technologies de l'information et de la communication
TICE	Technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement
TP	Travaux pratiques

Ministère de l'agriculture et de l'alimentation
Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche
Sous-direction des politiques de formation et d'éducation
Bureau des diplômes de l'enseignement technique
1 ter avenue de Lowendal - 75700 Paris 07SP

AVRIL 2019